

Certificat de situation administrative

(Articles L.322-2 et R.322-4 du code de la route)

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule	EN051YD
Date de première immatriculation du véhicule	03/07/2017
Numéro VIN du véhicule (ou numéro de série)	T*****4
Marque	SKODA

Situation Administrative du véhicule

Opposition au transfert du certificat d'Immatriculation (OTCI)	Non
Immatriculation suspendue	Non
Opposition véhicule endommagé	Non
Immatriculation annulée	Non
Procédure de réparation contrôlée	Non
Véhicule volé	Non
Déclaration valant saisie	Aucune
Certificat d'immatriculation volé	Non
Gage	Aucun
Certificat d'immatriculation perdu	Non
Certificat d'immatriculation duplicata	Non

Historique du véhicule

22/10/2025 Modification des caractéristiques techniques
06/02/2018 Changement de titulaire
06/02/2018 Cession (vente)
06/02/2018 Achat ou reprise par un professionnel
03/07/2017 Première immatriculation d'un véhicule neuf

Certificat attestant la situation administrative au :

mercredi 25 mars 2026 (généré le jeudi 26 mars 2026 à 07:14)

La valeur du certificat de situation administrative détaillé ne saurait excéder 15 jours, les données étant susceptibles d'évoluer. Le QR code ci-contre renvoie au site <https://histovec.interieur.gouv.fr> - il permet de vous assurer de la conformité des informations retranscrites et de leurs mises à jour. Ce code sera disponible jusqu'au changement de titulaire et au plus tard jusqu'au 25 avril 2026. Au-delà, un nouveau rapport devra être généré.

